

territoire

Magazine Le Havre Seine Métropole — Hiver 2024 • N° 21



GRAND
ANGLE

UNE STRATÉGIE
POUR
VOTRE SANTÉ

VERT ET BLEU

LES FOIRES
AGRICOLES

LE
HAVRE
SEINE
MÉTROPOLE

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

P.04

POUR VOUS

L'ESPACE CONSEIL RÉNOVATION

P.07



POUR L'AVENIR

L'AÉROPORT LE HAVRE-OCTEVILLE

P.08



NOTRE INVITÉE

Alexandra RUIZ,
directrice du Groupement d'Intérêt
Public Le Havre Croisières

P.09



GRAND ANGLE

LA POLITIQUE SANTÉ

P.10



ÇA BOUGE !

LES AMBASSADEURS SPORTIFS

P.15



VERT & BLEU

LES FOIRES AGRICOLES

P.16



UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS - MOBILITÉ

P.17

ITINÉRAIRE BIS

Christian GRANCHER

et Alexis DIERS,
au cœur d'une transmission
d'un patrimoine agricole

P.18



LE MAGAZINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ

CS 70854 - 19, rue Georges-Braque - 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 22 25 25 (du lundi au vendredi de 8 h à 17 h).

Directeur de la publication : Édouard PHILIPPE. Directeur de la rédaction : Jean-Christophe Blanc-Aubert. Rédactrice en chef : Anne-Sophie Caucheteux. Responsable d'édition : Olivier Bouzard. Rédaction : Olivier Bouzard, Lucile Duval, Laurie-Anne Lecerc. Secrétariat de rédaction : Béatrice Jodeau. Création: BDSA. Mise en page : Armelle Rospape. Iconographie : Antoine Friboulet. Crédits photos : Adobe Stock, Jacques Basile, Lou Benoist, Philippe Bréard, Anne-Bettina Brunet, Marin David, Moe Collectif-Arcade, Laurent Lachèvre, Mickaël Liblin, Sail Training International. Imprimé sur papier recyclé Select silk blanc 135 g (couverture) et Select silk blanc 115 g (intérieur). Imprimerie Groupe Morault. 142 650 exemplaires. Distribution La Poste. Dépôt légal à parution, N° ISSN en cours. Ne pas jeter sur la voie publique. ♻️

lehavreseinemetropole.fr   



L'ÉDITO DE

Édouard PHILIPPE

Président de la communauté
urbaine Le Havre
Seine Métropole

LA SANTÉ, AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

03

Le Havre Seine Métropole place la santé au cœur de ses priorités. Face aux défis actuels de notre système sanitaire, nous avons fait le choix d'agir concrètement pour garantir à chacun un accès facilité aux soins, tout en veillant à la prévention et à la formation des professionnels de demain.

Notre territoire se mobilise pour prévenir plutôt que guérir. À travers le programme Santé à l'école, nous formons, dès le plus jeune âge, des citoyens capables de prendre en main leur santé future, en développant les compétences psychosociales des enfants. Les résultats sont déjà visibles dans nos classes, et je me réjouis de voir ce dispositif se déployer à travers nos communes.

Faciliter l'accès aux soins, c'est aussi soutenir l'implantation de médecins. Notre choix de permettre aux jeunes de suivre leur première année d'études de médecine à l'université du Havre porte ses fruits. Dix ans après son lancement, ce dispositif permet aux plus motivés de se lancer et, s'ils le souhaitent, de s'installer localement une fois diplômés.

Le Havre Seine Métropole soutient également l'implantation des Maisons de santé pluriprofessionnelles, véritables piliers de

notre offre de soins de proximité. Grâce à elles, nous répondons aux besoins des patients tout en renforçant l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. En 2025, nous en compterons 17, un chiffre prometteur qui contribue à maintenir durablement une offre de soins de qualité.

Former, c'est préparer l'avenir. En soutenant le Campus Santé Le Havre-Normandie, nous favorisons l'installation de jeunes praticiens chez nous. La formation médicale est une clé pour enrayer la désertification médicale. Nous avons déjà des résultats encourageants avec de nombreux lauréats s'installant localement, et nous allons poursuivre nos efforts dans cette direction.

Enfin, je tiens à souligner notre engagement dans la prévention des cancers, au sein d'une stratégie nationale ambitieuse. La prévention est notre arme la plus efficace contre ces maladies. Informer, dépister, accompagner : voilà notre rôle en tant que collectivité responsable.

La santé de demain se construit aujourd'hui.



CULTURE

MARIA GIOVANNI TRANSFORME LES GALETS EN ART

Au terme de sa résidence artistique à la pépinière du Fort de Tourneville au Havre, l'artiste Maria Giovanni propose une exposition collective représentative de sa démarche de recherche sur les galets et l'histoire de leur ramassage. Outre une installation vidéo et des séries réalisées à partir de ses propres dessins, la jeune artiste réunit les œuvres d'autres artistes havrais autour de ce patrimoine local et de ce qu'il peut évoquer en termes de paysage, d'archéologie, d'imaginaire... C'est donc une balade esthétique et curieuse qui s'offre à chacun, autour d'un pan souvent ignoré de l'histoire de notre territoire, celle des ramasseurs de galets.

« Dérive littorale »

Jusqu'au 19 janvier 2025

Galerie du Théâtre de l'Hôtel de Ville du Havre

Du mardi au vendredi de 12 h 45 à 18 h 30

Le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 45 à 18 h 30

thv.lehavre.fr



04

ÉCONOMIE

LES RENCONTRES DE LA COMMANDE PUBLIQUE AU HAVRE

Afin d'encourager les petites et moyennes entreprises du territoire à répondre à ses marchés publics, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole organise, depuis 2023, les Rencontres de la commande publique. Des rencontres et ateliers sont ainsi organisés pour faciliter les échanges et les rapprochements entre acheteurs publics et fournisseurs potentiels. La prochaine édition a lieu le jeudi 30 janvier 2025, de 9 h à 13 h, au Carré des Docks. Gratuit et sur inscription, l'événement est ouvert aux professionnels.

lehavreseinemetropole.fr

PATRIMOINE

RECENSEMENT DES VESTIGES MILITAIRES



Le bunker allemand Tobrouk à Gonfreville-l'Orcher

Avec le soutien de la Région Normandie, la Communauté urbaine mène, jusqu'à l'été 2026, une opération d'inventaire des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en vue de « rendre visible l'invisible » et de participer à la préservation d'un patrimoine souvent méconnu. L'occasion de découvrir si des éléments architecturaux ou graphiques relèvent ou non de cette époque, nombre de traces du dernier conflit mondial ayant été oubliées ou dissimulées. Les archives écrites ou photographiques, les sources françaises, alliées ou allemandes rendent parfois possible l'identification. L'objectif est d'en savoir plus sur le rôle du territoire et de recenser tout vestige susceptible d'être valorisé sur le plan patrimonial. Le Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole gère cet inventaire sur lequel peut s'appuyer, dans la durée, le développement des activités du label (expositions, publications, actions de médiation, formation des guides...). De juin 2023 à juin 2024, plus de 320 ouvrages ont ainsi été répertoriés sur la seule commune du Havre. N'hésitez pas à vous manifester.

adrien.colas@lehavremetro.fr





VIE SPORTIVE

UN NOUVEAU GYMNASE COMMUNAUTAIRE

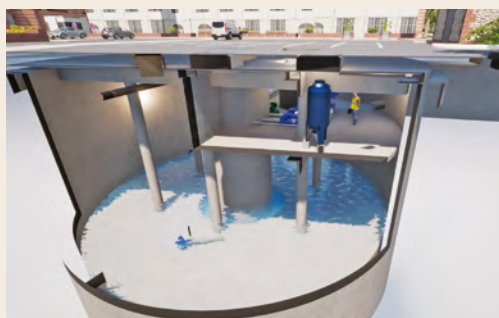
Le gymnase Alice Milliat a ouvert ses portes le 2 septembre 2024 à Saint-Romain-de-Colbosc. Situé route de Goderville, il remplace celui démolé suite à l'épisode venteux de mai 2018. Exploité par la Communauté urbaine, il est mis à disposition du collège André-Siegfried et des associations sportives locales. D'une surface supérieure à 2 000 m², il permet de recevoir simultanément deux classes d'élèves. Son architecture sobre et de qualité s'intègre harmonieusement à son environnement. Le nouvel équipement est conçu pour la pratique de nombreuses disciplines : basket-ball, handball, volley-ball, badminton... Il héberge également un mur d'escalade. Son nom rend hommage à la sportive française décédée en 1957, militante pour la reconnaissance du sport féminin et initiatrice des premiers Jeux olympiques féminins.



CYCLE DE L'EAU

AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE GESTION DES EFFLUENTS À ÉTRETAT

Le Havre Seine Métropole aménage un bassin de gestion des effluents d'assainissement enterré, sous la place Maurice-Guillard. Ces travaux entraînent la neutralisation de la place jusqu'à mai 2025, puis de septembre 2025 à mai 2026. L'aménagement permettra de stocker un volume plus important d'eau, qui sera ensuite envoyé vers une station d'épuration, et d'éviter des débordements en cas de fortes précipitations. L'ouvrage de 1 000 m³ de volume utile contribuera à une meilleure qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel. Durant les travaux, l'accès piéton à la mairie, aux commerces limitrophes et à l'office de tourisme sera maintenu, ainsi que la collecte des déchets sur l'ensemble des zones impactées. L'aménagement temporaire du carrefour D39/D940 permet la bonne circulation des bus. L'arrêt « mairie » étant inaccessible jusqu'au 15 mai 2025, des modifications interviennent sur les arrêts et points de ramassage scolaire. La mise en place d'un passage piéton et d'un feu temporaire avenue de Verdun sécurise les trajets des piétons.



ÉVÈNEMENT

RECRUTEMENT DES APPRENTIS-MATELOTS DE LA COURSE THE TALL SHIPS RACES

Porté par le GIP Un Été Au Havre, l'événement Les Grandes Voiles du Havre sera de retour du 4 au 7 juillet 2025, pour le départ de la course nautique The Tall Ships Races.

Cette course nautique réunit les plus grands voiliers du monde où des apprentis-matelots rejoignent les équipages de navires d'exception.

Grâce à la collaboration des communes, des établissements d'enseignement supérieur, des lycées, des centres de formation, des associations à vocation sociale ou bien encore des entreprises du territoire, plus de 100 jeunes entre 18 et 26 ans, issus de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, auront l'opportunité d'embarquer à bord de somptueux voiliers le temps d'une étape de la course, indépendamment de leur niveau d'études ou de leur connaissance de la voile.

Informations et inscriptions :
lehavresinemetropole.fr / grandesvoiles@lehavremetro.fr





CYCLE DES DÉCHETS

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS S'ÉLARGIT

En accord avec la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) du 1^{er} janvier 2024, la Communauté urbaine s'oriente vers le tri à la source des biodéchets alimentaires qui représentent plus d'un tiers du contenu des bacs gris. Ils comprennent toutes les matières végétales ou animales mises au rebut lors de la préparation ou après les repas : épluchures, os, coquilles, arêtes ou encore marc de café. Le ramassage en bacs marrons ou l'apport volontaire en centre de recyclage permettent déjà de valoriser les biodéchets de jardin. Les biodéchets alimentaires sont acceptés dans les bacs marrons. Des points de collecte viennent renforcer ces dispositifs. Après Sainte-Adresse, des points de collecte vont être déployés dès le premier trimestre 2025 quartier Saint-François au Havre ainsi que sur les communes de Saint-Romain-de-Colbosc, Épouville, Angerville-l'Orcher, Notre-Dame-du-Bec et Montivilliers. Un bioseau servant à stocker et transporter facilement les biodéchets alimentaires vers les points de collecte sera distribué gratuitement à tous les foyers volontaires.

lehavreseinemetropole.fr



URBANISME

BÉNOUVILLE SOIGNE SON ACCUEIL

Un axe routier sécurisé, une place pour les habitants et pour l'accueil des randonneurs et des cyclistes, tels sont les objectifs du chantier en cours dans le centre-bourg de Bénouville. Engagés depuis septembre 2024, les travaux portent sur la création d'une place centrale de 400 m², l'aménagement de nouveaux espaces de stationnement, la requalification des espaces publics et la sécurisation de la route départementale empruntée par les riverains, les écoliers et les touristes. Porté par Le Havre Seine Métropole et la commune, le chantier prévoit également la transformation, par la commune, d'une ancienne grange en point d'étape rando/vélo, ainsi que l'agrandissement du bâtiment des services techniques. Les aménagements s'inscrivent dans le cadre de l'opération Grand Site de France en vue de la labellisation du paysage de falaises entre Saint-Jouin-Bruneval et Fécamp. Bénéficiant à ce titre de subventions, leur livraison est prévue pour le printemps 2025.



MOBILITÉ

TROTTINETTES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

Au terme d'un appel à manifestation d'intérêt concurrente et afin de renforcer la mobilité douce, Le Havre Seine Métropole a retenu un nouvel opérateur, Voi Technology, pour développer un service de location de trottinettes et vélos électriques en libre-service. Dès le 6 janvier 2025, 1 000 trottinettes et 350 vélos seront déployés sur les communes du Havre et d'Octeville-sur-Mer, utilisables à l'usage ou sur abonnement, un tarif social étant proposé aux personnes à faibles ressources. Le prestataire a été retenu selon un cahier des charges exigeant, notamment en termes de sécurité et d'ordre dans l'espace public : stationnement uniquement sur zones réservées, interdiction aux moins de 16 ans, vitesse limitée à 25 km/h (6 km/h en zone piétonne), circulation limitée aux périmètres autorisés. Ce déploiement s'inscrit dans l'objectif communautaire de multiplier par quatre l'usage du vélo d'ici 2033.





UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE VOS PROJETS DE RÉNOVATION

L'Espace Conseil Rénovation Le Havre Seine Métropole répond, en toute indépendance, à vos questions concernant tout projet de travaux de rénovation ou d'adaptation de votre logement. Son équipe vous accompagne gratuitement à chaque étape.



Deux projets de rénovation réalisés au Havre (à gauche) et à Étretat

Vous habitez Le Havre Seine Métropole et êtes propriétaire ou locataire d'un bien immobilier (maison individuelle ou appartement en copropriété) sur le territoire ? Une équipe dédiée et qualifiée d'agents de la Communauté urbaine facilite vos projets de travaux de rénovation énergétique, d'autonomie à domicile, de prévention des dégradations ou encore d'accessibilité. Du conseil initial à la réalisation, en passant par la recherche de financements, le guichet unique, entièrement gratuit, offre un accompagnement technique et financier à la fois neutre et indépendant, agréé Mon Accompagnateur Rénov'. Chaque année, plus de 2000 particuliers sollicitent son intervention, tant en ligne qu'au téléphone ou encore lors des permanences hebdomadaires assurées dans les deux Maisons du territoire de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc. Votre conseiller vous oriente alors vers les bouquets de travaux les plus pertinents, identifie avec vous les aides financières éligibles et vous accompagne dans le financement du reste à charge. Les ménages bénéficient également, au sein des Maisons du territoire, d'une aide aux démarches à effectuer en ligne.

Redynamiser l'habitat

Outre l'accompagnement individuel, des actions renforcées sont menées sur certains périmètres d'habitat ancien pour inciter les propriétaires ou copropriétaires à engager des

travaux d'amélioration et, le cas échéant, se substituer aux propriétaires défaillants. Trois Opérations programmées d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) ouvrent droit à des subventions publiques majorées : Le Havre centre ancien jusqu'en 2027, Petites Villes de Demain (Saint-Romain-de-Colbosc, Criquetot-l'Esneval et Étretat) et Vallée de la Lézarde (Harfleur, Montivilliers, Rolleville et Angerville-l'Orcher) jusqu'en 2028. Leur objectif est de redynamiser les centres anciens et de lutter contre l'habitat indigne ou dégradé.

Espace Conseil Rénovation Le Havre Seine Métropole
02 35 22 25 20
renover.lehavreseinemetropole.fr

Maison du territoire de Criquetot-l'Esneval
28, route de Vergetot - 02 35 27 27 00
maisonduterritoire-criquetot@lehavremetro.fr

Maison du territoire de Saint-Romain-de-Colbosc
5, rue Sylvestre-Dumesnil - 02 35 13 36 90
maisonduterritoire-saintromain@lehavremetro.fr

Ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h



L'AÉROPORT LE HAVRE-OCTEVILLE PREND UN NOUVEL ENVOL

Le rapprochement, au 1^{er} janvier 2025, entre les aéroports de Caen, Deauville, Le Havre et Rouen ouvre la voie à une meilleure coopération pour optimiser le service aux clients et usagers.

Le Havre Seine Métropole est partie prenante d'un rapprochement régional dont l'objectif est l'amélioration des performances des délégations de service public de chacun des aéroports. L'ambition est d'offrir un meilleur service au public comme aux professionnels.

Au terme d'une consultation lancée dès 2019, mais contrariée par la crise sanitaire, un même gestionnaire a été choisi pour les quatre aéroports. Pour celui du Havre-Octeville, le contrat démarre le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de six ans. Le Groupement Alliance, constitué par Samfi Invest et Sealar (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux), opérateur d'aéroports régionaux français dont celui du Havre, assurera ainsi un pilotage régional en vue de mutualiser, entre aéroports, certains des moyens nécessaires à l'exécution de son contrat.

Une concession unique présente plusieurs avantages. Elle favorise les complémentarités et mutualise les compétences afin de développer les aéroports normands de manière raisonnable, gage d'économies et d'attractivité. Le Groupement pourra, par exemple, démarcher avec plus de poids des compagnies ou acteurs du secteur aérien.

Au service de l'économie locale

L'existence de l'aéroport sur son territoire est un atout pour l'économie de la Communauté urbaine, d'où l'importance d'une stratégie diversifiée, pas exclusivement tournée vers le trafic passagers. Outre les vols vacances, l'aviation d'affaires ou les activités de loisirs (ULM, parachutisme, école de pilotage d'avion ou d'hélicoptère), de nombreuses activités de service public y sont basées : hélicoptères de la Sécurité civile, des Douanes et de la station de pilotage Le Havre-Fécamp pour l'acheminement des pilotes à bord des navires, vols sanitaires ou militaires. D'autres activités s'y développent comme l'acheminement pour la maintenance des éoliennes en mer ou les drones.

Tous les hangars disponibles étant utilisés, et estimant que le transport aérien continuera à jouer un rôle majeur pour la mobilité et le développement économique du territoire, la Communauté urbaine pourrait essayer de



développer, dans les années à venir, l'accueil de nouveaux services d'aviation légère, d'affaires, d'hélicoptères et ainsi exploiter le potentiel de croissance de l'aéroport.

Premier pôle d'excellence des drones en Normandie

Le Havre Seine Métropole, avec le soutien de ses partenaires dont la Région Normandie et l'État, a implanté le Pôle drones sur l'emprise de l'aéroport Le Havre-Octeville. Sept acteurs publics et privés ont intégré les anciens locaux de l'aviation civile et un tout nouveau bâtiment pour y déployer leurs projets, souvent collaboratifs, et positionner la Normandie comme territoire d'excellence. Ils y bénéficient d'un espace d'essai extérieur réservé aux professionnels.





« NOTRE TERRITOIRE
CULTIVE SON
ATTRACTIVITÉ EN
MATIÈRE DE TOURISME
DE CROISIÈRE. »

Alexandra Ruiz dirige le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Le Havre Croisières qui porte le projet de construction des nouveaux terminaux de croisière. Son objectif : conforter l'attractivité du port du Havre sur un marché européen en fort développement.

Comment êtes-vous devenue directrice du GIP Le Havre Croisières ?

Je suis une pure Havraise et mon parcours a toujours été associé aux projets, événements ou politiques publiques du territoire, tant à la mairie du Havre qu'à l'agence de développement économique Le Havre Seine Développement dont j'ai précédemment assuré la direction. J'ai ainsi acquis une bonne connaissance de la Communauté urbaine et de ses enjeux. Le GIP associe Le Havre Seine Métropole et HAROPA PORT, avec le soutien de la Région Normandie. Il a été créé pour piloter la réalisation et l'exploitation de terminaux nouvelle génération à la

pointe de Floride, afin d'accompagner la croissance du trafic croisière et conforter l'attractivité touristique de notre territoire.

Quelle est la dynamique du secteur croisière au Havre ?

En l'espace d'une quinzaine d'années, cette destination est devenue incontournable pour les compagnies de croisière qui plébiscitent notre région, sa proximité avec Paris et, bien sûr, les atouts nautiques d'un port capable d'accueillir les plus grands navires, sans contrainte de marée. Face à la croissance du nombre de passagers et à la volonté de ces compagnies de faire du Havre une tête de ligne, il était nécessaire d'adapter nos équipements pour offrir la meilleure expérience d'escale aux navires comme aux passagers. Cette activité génère des retombées estimées à environ 80 € par passager débarqué. Près de la moitié des 400 000 passagers accueillis en 2024 ont choisi de passer leur escale dans la Communauté urbaine. C'est un facteur économique non négligeable, surtout avec un nombre d'escales à la hausse.

Quelles sont les priorités pour accompagner cette tendance ?

Le terminal en cours de construction reflète l'engagement des compagnies et de l'industrie navale en faveur de

l'environnement. HAROPA PORT a notamment prévu l'électrification des quais pour des escales « zéro fumée » dans un contexte législatif de plus en plus contraignant en matière d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle européenne et mondiale. Le terminal, dont la livraison s'étalera entre novembre 2025 et février 2026, offrira la meilleure réponse aux besoins de fluidité, de connexion et de respect environnemental. La qualité des aménagements et de l'expérience offerte contribuera à fidéliser les compagnies et les croisiéristes.

Qu'apportera le futur terminal aux habitants de la Communauté urbaine ?

Le projet fera de la pointe de Floride un lieu accessible à tous, piétons et vélos, pour la promenade ou encore l'observation privilégiée des navires en escale. Les habitants auront ainsi la possibilité de profiter de cet équipement pour leurs loisirs ainsi que d'une offre locale de croisières dont Le Havre sera port d'embarquement.

lehavrecroisieres.com

PRÉVENIR, FACILITER, FORMER : LA BONNE FORMULE POUR NOTRE SANTÉ

Bien que facultative, Le Havre Seine Métropole fait de sa compétence en matière de santé une priorité pour l'accès aux soins des habitants, la formation de futurs professionnels ou encore la prévention auprès des jeunes et du plus grand nombre, en collaboration avec l'ensemble des partenaires santé du territoire.



La Maison de Santé de Saint-Romain-de-Colbosc

Dans un contexte médical en tension, la Communauté urbaine joue un rôle actif pour faciliter l'accès aux soins et à l'information, sur l'ensemble de son territoire. Grâce à une politique volontariste et des actions ciblées, coordonnées avec l'ensemble des acteurs de santé, une dynamique positive se dessine. Elle porte à la fois sur la prévention, le parcours de santé et sur l'attractivité du territoire auprès des futurs médecins. L'objectif : améliorer la santé globale de la population en adoptant des comportements de santé favorables et travailler à accueillir des professionnels de santé pour fluidifier l'accès aux soins.

SANTÉ À L'ÉCOLE, UN DISPOSITIF D'ÉDUCATION À LA SANTÉ POUR L'ENFANT

Depuis 2020, le programme Santé à l'école vise le développement des compétences psychosociales de l'enfant afin de renforcer celles-ci, lui permettre de faire face aux difficultés de la vie quotidienne et, plus tard, réaliser des choix éclairés en matière de santé.

Décliné au sein de chaque école élémentaire retenue suite à leur candidature, le dispositif repose sur plusieurs

interventions des animatrices de la Communauté urbaine au cours de l'année scolaire, en coordination avec l'enseignant. Ce dernier bénéficie d'une formation et reçoit un manuel qui lui permet de prolonger les actions tout au long de la scolarité. Le programme d'animations et d'activités propres à chaque classe suit une progression dont chacun – enfant, parent, enseignant et animatrice de la Communauté urbaine – est acteur.

Selon l'âge des enfants et les besoins ou connaissances déjà intégrées, le programme expérimente des activités autour des compétences émotionnelles, cognitives et sociales. Les enfants apprennent ainsi à décrypter les comportements qu'il convient de favoriser pour aller vers la santé et à développer l'empathie et l'entraide, la gestion des émotions, la communication positive...

Des résultats visibles

Santé à l'école renforce l'aptitude à vivre ensemble, à gérer le stress, à réguler les émotions et à développer la capacité à faire des choix éclairés et raisonnés. Outre le renforcement des compétences inhérentes à chaque enfant, les résultats

visibles se traduisent par un climat de classe bienveillant, une communication plus franche et adaptée, respectueuse de chacun, et une entrée plus favorable dans les apprentissages. Chaque commune est impliquée : les professionnels des temps périscolaires et méridiens peuvent également bénéficier d'une sensibilisation et d'outils pratiques pour animer les temps extra-scolaires. Chaque école élémentaire du territoire peut accéder à ce programme suite à la réception, au printemps, d'un dossier de candidature transmis par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les écoles sont ensuite sélectionnées lors d'une commission réunissant la Communauté urbaine, l'Éducation nationale et l'Agence Régionale de Santé.



Patricia Glapa, directrice de l'école Victor-Hugo à Montivilliers

« Les élèves étaient ravis des interventions des animatrices l'an dernier. Ils ont participé avec enthousiasme aux activités. L'impact n'est pas visible tout de suite évidemment, mais nous avons noté que les élèves parlaient plus facilement aux adultes. Le fait de reconnaître une émotion leur a aussi permis d'être plus explicites quand un problème survenait. Certains imitaient les méthodes des personnages des histoires, preuve qu'ils les avaient intégrées. »

LA PRÉVENTION, UNE PRIORITÉ

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, Le Havre Seine Métropole veille à une prise en compte croissante de tout ce qui peut concourir à la bonne santé des habitants, en maximisant les facteurs de bienfait sur les populations et en aménageant au mieux leur cadre de vie.

La Communauté urbaine accompagne ainsi les communes dans leurs projets propices à la mobilité, à l'activité physique, à la nature et à la biodiversité. Grâce à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire promoteur de santé », elle accompagne, avec des prestataires experts, les communes de Fontenay, Angerville-l'Orcher, La Poterie-Cap-d'Antifer et Montivilliers en ingénierie de projet et grâce à des subventions de l'Agence Régionale de Santé : renaturation de cours d'école, aménagement adapté aux personnes âgées sur un cheminement, création de boucles de randonnées...

Des approches ciblées

Parce que de plus en plus d'étudiants choisissent le campus Le Havre-Normandie et que les questions de santé mentale sont prioritaires pour eux, la Communauté urbaine finance des formations Premiers Secours en Santé Mentale pour repérer les étudiants en fragilité. Onze étudiants et douze professionnels, en contact avec les étudiants, ont ainsi récemment été formés.

Quartiers prioritaires

Depuis 2008, la démarche Atelier Santé Ville est mise en œuvre dans les quartiers prioritaires de la Communauté urbaine, répartis sur les communes du Havre et de Gonfreville-l'Orcher, ainsi que sur les Secteurs de Veille Active à Harfleur et à Montivilliers. Son objectif est d'améliorer les conditions de santé des habitants et de réduire les inégalités de santé.



L'Atelier Santé Ville accompagne les professionnels du champ médical, social et éducatif, et désireux d'initier des projets de prévention santé auprès des habitants. Parmi les priorités de santé, on retrouve la nutrition et l'activité physique, l'hygiène buccodentaire, l'accès aux soins, la vie relationnelle, affective et sexuelle, les conduites addictives, les écrans... L'ensemble de ces thématiques sont envisagées sous le prisme des compétences psychosociales, priorité de l'Agence Régionale de Santé.

Prévenir les cancers

Alcool, tabac ou encore conditions de vie difficiles accroissent les risques de développer un cancer. Une politique active de prévention permet de réduire l'exposition au risque et surtout la mortalité. Le Havre Seine Métropole fait partie d'un réseau

de collectivités engagées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les cancers. La Communauté urbaine a mis en place une stratégie destinée à informer, prévenir et éclairer sur les comportements contribuant à la prévention de la maladie. L'objectif est à la fois d'éviter le cancer, en agissant sur ses déterminants, et d'apporter toutes les informations liées au dépistage, à la prise en charge, au suivi et à l'accompagnement des personnes atteintes.

Une campagne de communication remarquable, symbolisée par une autruche, invite notamment les habitants à participer aux dépistages organisés (colorectal en mars, utérus en juin, sein en octobre). Un lien (*via* le QR-code ci-dessous) oriente vers une page internet d'information et d'orientation présentant les facteurs de risque, l'offre de soin au Havre et en région, ainsi que l'ensemble des structures d'appui.

En adhérant au Club collectivités et prévention des cancers, créé par l'Institut national du cancer, la Communauté urbaine s'engage, par ailleurs, à porter une démarche de santé dans toutes ses politiques publiques, à être relais local de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, à consolider l'action en matière de prévention et de promotion de la santé, à partager autour des bonnes pratiques auprès des autres collectivités du Club. Ce partage d'expériences permet de s'inspirer d'actions simples et efficaces, comme la mise en place d'espaces sans tabac autour des lieux fréquentés par les jeunes enfants.



DES MAISONS DE SANTÉ POUR FACILITER LE PARCOURS DE SANTÉ

Les Maisons de Santé pluriprofessionnelles (MSP) sont des structures pluridisciplinaires dans lesquelles exercent, de manière coordonnée, des professionnels de santé médicaux et paramédicaux. Ces derniers se réunissent autour d'un projet de santé et constituent un réseau, soit sur un même site, soit en exerçant dans des lieux différents. Des protocoles de coopération permettent de gérer plus efficacement le parcours des patients pour une meilleure qualité des soins.

Depuis 2022, Le Havre Seine Métropole, avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Agence Régionale de Santé et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Grand Havre, accompagne les professionnels de santé dans la réalisation de leur projet de santé, élément fondateur de la création d'une

MSP. Aujourd'hui au nombre de 12 (contre quatre en 2022), les MSP devraient être 17 à travers l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine en 2025. Elles constituent un élément d'attractivité aussi bien pour les professionnels diplômés que pour les internes ou stagiaires médicaux, les jeunes médecins ne souhaitant plus exercer de manière isolée. Elles ont ainsi vocation à accueillir des externes et internes pendant leur formation, leur faisant découvrir le territoire et ce mode d'exercice coordonné. Les MSP favorisent l'ancrage des professionnels et futurs professionnels de santé sur le territoire, contribuant sur le long terme à renforcer globalement l'offre de soins.

Dispositif 100 % LH

Porté par l'association Sextant 76, avec le soutien financier de la Communauté urbaine et de l'Agence Régionale de Santé, le « pôle 100 % LH » fonctionne avec des médecins retraités volontaires, exerçant en libéral et par créneau de demi-journée. À ce jour, dix médecins retraités exercent au sein de ce centre uniquement réservé aux patients en Affection Longue Durée sans médecin traitant, en capacité de se déplacer et orientés par des professionnels de santé (masseur-kiné, pharmacien, infirmier...).

À Criquetot-l'Esneval, la Maison de Santé communautaire grandit pour répondre aux besoins des professionnels de santé. L'extension en cours permettra d'accueillir de nouvelles pratiques de santé et de favoriser l'accueil d'internes et assistants.

ATTIRER DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Parmi les objectifs de la politique de santé menée par Le Havre Seine Métropole, attirer de nouveaux professionnels figure en bonne position. Dans un contexte national de tension médicale, rendre le territoire attractif auprès des jeunes médecins passe par un ensemble d'actions et initiatives au long cours.

La première année de médecine au Havre fête ses dix ans !

L'antenne havraise d'entrée dans les études de Santé a été créée en 2014 à l'initiative de la Communauté urbaine. Dans le cadre de sa politique en faveur de la démographie médicale, Le Havre Seine Métropole soutient financièrement l'antenne PASS L.AS (Parcours d'accès spécifique santé / Licence avec option accès santé) de la faculté de médecine de Rouen décentralisée dans les locaux de l'université du Havre. L'investissement porte ses

fruits avec 690 jeunes ayant réussi leur concours, soit un tiers des candidats. Les résultats similaires, voire supérieurs à ceux de Rouen selon les années, confortent le choix de permettre aux lycéens et jeunes bacheliers du territoire de suivre leur vocation localement. En réduisant le coût des études pour les étudiants, Le Havre Seine Métropole favorise, à terme, l'installation de nouveaux praticiens sur son territoire et permet aux jeunes d'accéder aux filières de maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie.

Une nouvelle convention 2024-2027 vient d'être signée entre l'Université Rouen-Normandie, l'Université Le Havre-Normandie et la Communauté urbaine. Elle valorise l'engagement de cette dernière en faveur des métiers de la santé, met en exergue les atouts du territoire et crée une communauté de professionnels de santé qui en sont originaires.



Séduire les internes et remplaçants

La Communauté urbaine organise des soirées d'accueil et des journées découverte à destination des internes en médecine générale ou en spécialité qui effectuent leur stage sur le territoire. Il s'agit de le faire connaître et d'en renforcer l'attractivité auprès des futurs médecins. Le Havre Seine Métropole accompagne également les médecins remplaçants vers l'installation, à travers deux temps forts chaque année.



Jonas Côme, kinésithérapeute au Havre

« Après avoir découvert le métier de kinésithérapeute lors d'un stage de lycée, j'ai pu faire mes études de médecine grâce à la première année proposée au sein de l'université du Havre. Sans celle-ci, je me serais orienté vers l'ingénierie. En effet, la possibilité d'affronter cette année très intensive près de ma famille m'a permis de me concentrer sur les cours plutôt que sur la logistique qu'imposent les études à Rouen, sans oublier la contrainte financière qu'aurait générée la location d'un logement. J'ai par ailleurs profité d'un environnement de cours plus confortable, plus "familial" que sur les bancs surchargés de la faculté de médecine. Les cours en visioconférence ne sont pas du tout une contrainte, d'autant que la plupart des étudiants à Rouen doivent, eux-aussi, utiliser ce mode d'apprentissage. Parallèlement, la présence au Havre de prépas privées, suivies par la grande majorité des étudiants de première année, permet de jouir des mêmes avantages, avec des effectifs plus restreints qui favorisent une plus grande proximité avec les pédagogues. À l'issue de mes études, en 2020, j'ai choisi d'installer mon cabinet au Havre où j'ai pu constituer ma patientèle. »

Attirer et sédentariser de jeunes médecins

En 2012, LH Dentaire ouvrait au sein du site Flaubert du Groupe hospitalier du Havre (GHH), avec l'ambition de permettre la formation d'étudiants de 5^e et 6^e années en odontologie et de les inciter à s'installer par la suite sur le territoire. Portée par le GHH et soutenue financièrement par la Communauté urbaine pour l'acquisition des fauteuils dentaires et leur renouvellement, cette antenne a, depuis sa création, accueilli 85 étudiants et 11 internes qui y ont effectué leur stage. Parmi eux, 48 se sont installés sur le territoire.

Ouvert fin 2019 au sein de l'hôpital Flaubert, LH Ophtalmo permet, pour sa part, d'accueillir des consultations d'ophtalmologie simples. Cette unité de consultation a été rendue possible par la volonté mutuelle du GHH, du professeur Muraine et de la Communauté urbaine qui a soutenu l'achat d'équipement technique. En 2023, 3 073 actes y ont été accomplis par des assistants spécialistes. Deux ophtalmologistes ont ainsi déjà choisi de s'installer localement. Pour aller plus loin, le GHH a mis en place un partenariat innovant avec Relais Vision. Il s'agit, dans le cadre d'un protocole national de délégation de soins, de permettre à un orthoptiste de réaliser un bilan visuel en vue du renouvellement et de l'adaptation de corrections optiques, associé au dépistage de pathologies oculaires chroniques et analysé à distance par l'ophtalmologiste.



Le saviez-vous ?

Le Havre Seine Métropole soutient le Groupe hospitalier du Havre en finançant l'acquisition d'équipements médicaux ou en l'aidant à trouver des financements pour d'importants investissements tels que l'achat d'un PET Scan (machine utilisée dans le diagnostic et le suivi des cancers). La Communauté urbaine contribue également à l'« universitarisation » en soutenant l'arrivée de professeurs universitaires de Rouen à l'hôpital du Havre. La présence de trois d'entre eux (en pédopsychiatrie, pneumologie et oncologie) attire de jeunes internes et médecins vers notre territoire.



ILS SONT HAUT NIVEAU !

Le Havre Seine Métropole soutient des athlètes de haut niveau dans le développement de leur projet sportif et leur apporte un soutien financier pour quatre ans. Au travers de ce dispositif, ils s'engagent à devenir les ambassadeurs sportifs de la Communauté urbaine et à transmettre leur passion auprès des jeunes du territoire.



Tom Auber, stand-up paddle - wing foil

Ce jeune passionné débute sur la planche, il y a plus de dix ans, d'abord en planche à voile, puis en stand-up paddle depuis 2013, ainsi qu'en wing foil. Affilié à la Société des Régates du Havre, il mène de front la compétition sportive de haut niveau et ses études d'ingénieur à l'École Nationale Supérieure Maritime.



Margaux Bailleul, aviron

Cette Havraise pratique l'aviron depuis 2011 au club de la Société Havraise de l'Aviron. Inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau depuis 2015, elle est actuellement seize fois championne de France dont dix fois en individuel. Partageant sa vie entre la compétition et ses études de masseur-kinésithérapeute, Margaux se prépare d'ores et déjà pour les jeux de Los Angeles en 2028.



Simon Guignard, trail

Originaire de Bénouville, Simon Guignard est surtout passionné de sports d'endurance et de pleine nature tels que le vélo, le VTT et le trail. Enseignant d'éducation physique et sportive, il se dédie désormais à la course à pied. Repéré après ses deux top 10 mondiaux donnés par l'index UTMB en tant que meilleure progression, il a été contacté pour une potentielle sélection en équipe de France de trail pour les mondiaux de 2025.



Jérémie Mion, voile

Militaire au sein du bataillon de Joinville, Jérémie Mion est licencié à la Société des Régates du Havre depuis 2012. Son objectif : décrocher la médaille d'or aux Jeux olympiques. Après une participation à Tokyo-2021 et une autre à Paris-2024, en duo avec Camille Lecointre, il vise aujourd'hui ceux de Los Angeles en 2028.

Deux personnalités havraises pour faire rayonner le territoire



Après des ambassadeurs sportifs, Charlie Dalin et Amina Zidani sont ambassadeurs du territoire.

Depuis 2020, la Communauté urbaine s'appuie sur des personnalités reconnues et dotées d'un impact médiatique fort pour porter l'image du territoire et promouvoir de grands événements sportifs ou communautaires à fort rayonnement.

C'est ainsi que, par leur attachement à leur région mais aussi et surtout leurs résultats sportifs sur des compétitions d'envergure internationale, le marin Charlie Dalin et la boxeuse Amina Zidani sont devenus de véritables ambassadeurs du territoire.

Exemplaires de détermination et véhiculant des valeurs de courage, d'abnégation, ces deux personnalités inspirent les jeunes et l'ensemble de la communauté sportive.

Leur image jeune, dynamique et ambitieuse s'associe parfaitement à celle du territoire et de ses projets, et fait de ces deux personnalités les ambassadeurs Le Havre Seine Métropole jusqu'en 2027.



LES FOIRES AGRICOLES SONT DE RETOUR !



Traditionnelles et incontournables sur notre territoire, les foires agricoles valorisent la pratique des éleveurs et récompensent la qualité de leur travail. Source d'animation locale, elles permettent aussi aux habitants de découvrir la diversité et le dynamisme du monde professionnel agricole.



16

Chaque année, telles des stars, les vaches défilent au cœur des foires agricoles qui perpétuent une tradition sur le territoire de la Communauté urbaine : le concours des plus beaux spécimens de bétail normand. Emblématiques, les foires permettent de mettre en avant le travail des éleveurs bovins. Trois manifestations ont lieu au fil de l'année : le Concours-Foire agricole d'Octeville-sur-Mer, la Foire aux Rameaux de Saint-Romain-de-Colbosc et la Foire primée de Gonneville-la-Mallet. Les différents concours jugent les meilleures bêtes de boucherie, la qualité des vaches laitières mais également les poules, pigeons, lapins et autres animaux d'ornement.

Rencontre et soutien du monde professionnel agricole

Les foires contribuent au dynamisme de la vie rurale, parfois méconnue. Animations pédagogiques et présentations d'engins agricoles viennent compléter la valorisation des acteurs et actions qui font vivre les paysages de nos campagnes. La Communauté urbaine attribue chaque année aux structures organisatrices une subvention de fonctionnement. Un prix spécifique « Le Havre Seine Métropole » est même destiné à récompenser les éleveurs de races normandes.

Mathieu Hauchecorne, éleveur de bovins dans l'exploitation GAEC Hauchecorne à Graimbouville

« Pour nous, l'élevage est une affaire familiale et de passion, tel que mon père le pratiquait. Participer aux foires agricoles et aux concours permet de mettre en lumière notre travail et de valoriser nos bêtes. L'objectif est également de se faire connaître pour pouvoir fournir des bouchers abattants locaux, en direct. Le seul prérequis pour s'inscrire aux concours est d'avoir un élevage en bonne santé et de présenter les bêtes sélectionnées au préalable. J'aime présenter la race normande ainsi que la Limousine blonde, la Charolaise ou la Maine-Anjou. Le jury, composé d'éleveurs et de bouchers retraités, est sensible aux formes de l'animal, à sa qualité bouchère. Les foires sont aussi des moments conviviaux. »



Prochains rendez-vous :

Octeville-sur-Mer : 22 mars 2025
Saint-Romain-de-Colbosc : 29 mars 2025
Gonneville-la-Mallet : 2 avril 2025



UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS EN 2025



Conformément à la loi Climat et Résilience, Le Havre Seine Métropole doit instaurer, en janvier 2025, une Zone à Faibles Émissions-mobilité (ZFE-m) pour les voitures particulières, les poids lourds et les deux-roues motorisés.

Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine poursuit une stratégie de mobilité ambitieuse qui se traduit, par exemple, par la mise en service, en 2027, d'une troisième ligne de tramway reliant Montivilliers et Harfleur au Havre et à ses quartiers sud. Le développement du réseau cyclable et la mise en place au 1^{er} janvier 2025 d'un libre-service, associant trottinettes et vélos à assistance électrique sur les communes du Havre et d'Octeville-sur-Mer, contribuent à proposer aux habitants des solutions alternatives à l'automobile individuelle et à réduire l'impact environnemental de nos déplacements du quotidien.

Pour également participer à l'amélioration de la qualité de l'air, entrera en vigueur à cette même date sur le territoire une Zone à Faibles Émissions-mobilité (ZFE-m) comme l'impose la loi aux agglomérations de plus de 150 000 habitants. Elle concernera le périmètre situé entre la rocade RD 6382 et le canal de Tancarville, ainsi qu'une partie des communes d'Octeville-sur-Mer (route de la Chesnaie - extrémité sud) et de Fontaine-la-Mallet (rue Louis-Lumière). Tous les habitants de la Communauté urbaine susceptibles de fréquenter cette zone sont concernés.

Des aides pour les habitants

Compte tenu des efforts importants engagés par la collectivité en matière de mobilité et des spécificités locales du territoire, la Communauté urbaine a fait le choix de conditions de mise en application limitées, avec de possibles dérogations ciblées. Une desserte est conservée pour les hôpitaux et le parking-relais du Grand Hameau.

Au 1^{er} janvier 2025, l'exclusion concernera moins de 1 % du parc de la Communauté urbaine, soit environ 500 véhicules : véhicules particuliers immatriculés avant le 1^{er} janvier 1997, véhicules utilitaires légers immatriculés avant le 1^{er} octobre 1997, poids lourds immatriculés avant le 1^{er} octobre 2001 et deux-roues immatriculés avant le 1^{er} juin 2000. Pour les autres propriétaires, il conviendra de se munir d'une vignette Crit'Air à apposer sur son véhicule.



Le Havre Seine Métropole a décidé d'accorder des aides aux propriétaires de véhicules impactés par ces nouvelles mesures en leur proposant un accompagnement ciblé pour l'achat de véhicules moins polluants. Ce dispositif, spécifique à la Communauté urbaine, est cumulable avec les aides de l'État. Il s'adresse aux ménages qui sont domiciliés sur le territoire, sous condition de ressources.

lehavreseinemetropole.fr

Vignette Crit'Air : comment équiper son véhicule

Valable pour toute la durée de vie du véhicule, la vignette Crit'Air doit être apposée sur le pare-brise de tout véhicule qui est amené à circuler dans la ZFE-m. Elle indique le niveau de pollution émis en fonction de son âge, du type de motorisation et du carburant utilisé. Tout défaut d'affichage de la vignette est verbalisable dans le périmètre de la ZFE-m. Pour s'équiper, rendez-vous dès à présent sur le site officiel certificat-air-gouv.fr (3,77 € TTC, frais d'envoi postal inclus).



TRANSMISSION PAR PASSION



Jeune agriculteur, Alexis Diers est en cours de reprise d'une activité d'élevage à Manéglise. Une belle histoire.



Alexis Diers, repreneur et Christian Grancher, cédant

Installé depuis 1985, Christian Grancher est la troisième génération d'éleveurs sur la Ferme de l'Église. Si son grand-père puis son père avaient maintenu le cheptel d'environ 200 bovins, dont 120 vaches laitières, dans un cadre familial, aucune de ses trois filles ne souhaitait reprendre le flambeau. D'ici sa retraite en 2026, il forme donc Alexis Diers, son successeur.

Ayant grandi à quelques pas de là, le jeune homme de 24 ans passait, depuis l'enfance, son temps aux portes de la ferme. Un jour, Christian l'emmène avec lui. Un lien presque filial se tisse et une véritable passion naît chez Alexis.

Un accompagnement régional

Soirs, mercredis, week-ends : le jeune entrepreneur passe tout son temps libre à l'exploitation. À 16 ans, il y décroche

son premier job d'été avant un bac technologique Sciences et Technologie de l'Agronomie du Vivant au lycée agricole d'Yvetot, puis un BTS Analyse, Conduite et Stratégie d'Entreprise Agricole, en alternance chez Christian Grancher. À sa sortie de l'école, il acquiert d'autres expériences avec un projet très clair pour lui comme pour Christian : reprendre l'activité de la Ferme de l'Église et assurer sa pérennité.

Dès 2022, Alexis en devient salarié. Christian sollicite ensuite la Région Normandie pour un contrat de parrainage, dispositif dédié à l'accompagnement des repreneurs d'exploitations agricoles « hors cadre familial ». Au 1^{er} janvier 2023, Alexis Diers devient associé de la ferme, devenue une Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) pour permettre une cession progressive des parts. Outre sa connaissance et sa maîtrise, il peut compter



sur un salarié pour faciliter la reprise progressive, une embauche rendue possible par l'arrivée d'une laiterie cliente appliquant la loi EGAlim, promesse d'une meilleure rémunération des producteurs.

Un modèle à préserver

Désireux de préserver le patrimoine familial, Christian Grancher a préféré transmettre l'exploitation telle qu'elle est, plutôt que céder à un promoteur le corps de ferme situé en plein centre-bourg ou de vendre les 90 hectares

de champs de grandes cultures (blé, lin, maïs, betteraves sucrières) à d'autres agriculteurs. Priorité donc au modèle d'agriculture familiale, à taille humaine, grâce à un jeune repreneur qui a la volonté de vivre d'un métier dur mais passionnant.

Ferme de l'Église
 2, place Henri-Tessier, 76133 Manéglise
fermedeleglise76133@gmail.com

Christian Grancher et Alexis Diers s'attachent à réduire l'impact de leurs pratiques sur l'environnement en rejoignant le programme Carbolocal mené par la Communauté urbaine. Ils participent ainsi à l'effort de conservation de près de 30 hectares de prairies permanentes et à la plantation de haies sur le territoire.

Les lieux qui inspirent Alexis Diers et Christian Grancher



Les falaises d'Étretat



Pour s'évader, Alexis Diers aime parcourir la vallée d'Antifer, verdoyante et préservée, et les falaises d'Étretat pour l'ouverture sur la mer et le grand air.



La Ferme de l'Église



Alexis Diers et Christian Grancher savent leur chance de travailler entre l'église Saint-Germain, classée monument historique depuis 1886, et les grands espaces du plateau agricole.



Le vallon



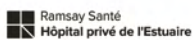
Arborée, cette partie d'herbage préservée, abritée du vent et au relief irrégulier, offre un cadre bucolique où paissent parfois les vaches.



Ne faites plus l'autruche FAITES VOUS DÉPISTER !

Un cancer dépisté tôt,
c'est plus de chances de guérir

© 2014 Le Havre Seine Métropole. Tous droits réservés. Le Havre Seine Métropole est une marque déposée.



Plus d'infos
lehavreseinemetropole.fr